



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 décembre 2021 à 16 h 00

AUJOURD'HUI **quinze décembre deux mille vingt et un**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 09 décembre 2021, s'est réuni dans les Salons de l'Hôtel de Ville.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, président la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Dominique BRIAT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Odile VIGNAL à Anne-Laure STANISLAS, Géraldine BASTIEN à Christiane JALICON, Jean-Pierre BRENAS à Julien BONY, Estelle BRUANT à Marion BARRAUD, Wendy LAFAYE à Anna AUBOIS, Catherine PINET-TALLON à Cécile LAPORTE

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : Alexis BLONDEAU

Rémi CHABRILLAT et Cécile LAPORTE arrivent pendant la présentation du diaporama de la question n°2.

Lucie MIZOULE arrive pendant le débat de la question n°2 (fin du pouvoir donné à Magali GALLAIS).

Rapport N° 71
SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Ne prend pas part au vote de la question n°71 : Claudine KHATCHADOURIAN-TECER à titre personnel pour Rencontres et Culture Arménienne

Dans le cadre du soutien à la vie associative, la Ville met en place chaque année une enveloppe destinée à l'attribution de subventions de fonctionnement, à laquelle les associations peuvent prétendre par une demande et un dépôt de dossier.

À l'issue du précédent Conseil Municipal, le solde disponible est de 8 170 €.

Les crédits nécessaires étant inscrits au budget, il vous est proposé, en accord avec votre commission :

- d'approuver la répartition des aides financières accordées aux associations ci-après, pour un montant global de 7 400 €
- d'autoriser le versement en temps utile de ces subventions aux associations concernées
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte afférent.

BIEN VIVRE EN TERRES MONTFERRANDAISES

L'objectif de l'association est d'apporter une aide aux habitants en dialoguant avec eux de ce qui ne va pas et en le faisant remonter, à la municipalité et aux personnes compétentes.

L'association souhaite rayonner dans les quartiers de Montferrand, la Gauthière, Croix de Neyrat, Champratel, la Plaine, les Vergnes pour y maintenir la paix, organiser des loisirs, des manifestations pour les habitants et ainsi agrémente la joie de vivre autour du canton.

Budget annuel :	7 780 €
Subvention accordée en 2020 :	500 €
Subvention sollicitée :	1 000 €
Subvention proposée :	1 000 €

ASSOCIATION CULTURELLE CLERMONT FERRAND OCÉAN INDIEN

L'association :

- apporte un soutien à sa communauté : aide administrative, promotion de la lecture, mise en place de Conseil d'enfants et jeunes, soutien scolaire...
- valorise la culture mahoraise afin de la faire connaître par des spectacles, repas, ...

Budget annuel :	13 253 €
Subvention accordée en 2020 :	0 €
Subvention sollicitée :	500 €
Subvention proposée :	500 €

LES AMITIÉS LAIQUES DE VALLIÈRES

Cette association a pour objet de mettre à la disposition de tous, les moyens de développement d'activités éducatives, sociales et récréatives, contribuant à la formation physique, civique, économique et sociale des adhérents.

Budget annuel :	41 469 €
Subvention accordée en 2020 :	8 850 € (DSL et DE)
Subvention sollicitée :	3 500 €
Subvention proposée :	3 500 €

LE MULET BLANC

Cette association a pour objet de créer et d'animer un café culturel associatif. L'association met en place une programmation culturelle et artistique sur le quartier de Montferrand.

Budget annuel :	4 190 €
Subvention accordée en 2020 :	0 €
Subvention accordée en 2019 :	1 200 €
Subvention sollicitée :	1 000 €
Subvention proposée :	1 000 €

POUR LA NATION KHMÈRE – AUVERGNE

Cette association se donne trois objectifs :

- préserver la culture cambodgienne au sein de la communauté khmère,
- promouvoir la solidarité et l'entraide entre les deux cultures cambodgienne et française,
- conduire des actions humanitaires au Cambodge.

Budget annuel :	1 600 €
Subvention accordée en 2020 :	500 €
Subvention sollicitée :	500 €
Subvention proposée :	500 €

AMITIÉS AUVERGNE CHINE

L'objet de l'association est, dans le cadre de la législation en vigueur, d'affirmer et de développer les liens d'amitiés qui unissent Français et Chinois. Pour cela l'association travaille à la promotion des échanges culturels de toutes natures entre les pays et à la connaissance réciproque. Afin de faire connaître la culture chinoise, l'association met en place des ateliers de langue chinoise, de cuisine, de calligraphie, de peinture, de Qi Gong.

Budget annuel :	3 555 €
Subvention accordée en 2020 :	300 €
Subvention sollicitée :	400 €
Subvention proposée :	400 €

RENCONTRES ET CULTURE ARMÉNIENNE (RCA)

Cette association a pour but de promouvoir la culture et l'histoire arménienne.

Son action se traduit tout au long de l'année par l'organisation de spectacles, de conférences, de projections de films, de repas traditionnels. Dans un souci de transmission, l'association donne des cours de danse et de langue et par ailleurs contribue au devoir de mémoire lors de dates commémoratives.

Budget annuel :	1 060 €
Subvention accordée en 2020 :	500 €
Subvention sollicitée :	500 €
Subvention proposée :	500 €

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

22 DEC. 2021

Pour le Maire et par délégation
L'Adjointe,



Manuela FERREIRA DE SOUSA